

Séance ordinaire du conseil municipal du 2 février 2026

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le lundi 2 février 2026 à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Christian Goulet, mesdames les conseillères, Anne Charlot-Mayrand, Céline Lepage, Nadia Charles, Marie-Pier Villeneuve et Guylaine Legault et messieurs les conseillers, Denis Moreau, Robert Pellerin et Jocelyn Guévremont.

Sont également présents : monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général ainsi que mesdames Marie-Josée Charron, greffière et Karine Brousseau, directrice générale adjointe.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire, Christian Goulet, constate le quorum et déclare ouverte la présente séance ordinaire.

2026-02-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par madame Nadia Charles

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-02

Adoption du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2026

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par madame Guylaine Legault

Que soit approuvé le procès-verbal de la séance tenue le 12 janvier 2026. Les membres du conseil ayant reçu copie de ce document avant la présente séance et ayant constaté sa fidèle transcription dispensent la greffière de sa lecture et l'approuvent sans modification.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-03

Modification de la résolution 2025-11-05 - affectation des responsabilités municipales

ATTENDU que le conseil municipal a, par le biais de la résolution numéro 2025-11-05, affecté et réparti différentes responsabilités municipales aux membres du conseil;

ATTENDU que le conseil municipal juge opportun d'apporter certaines modifications aux champs d'activités;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le tableau de répartition de l'affectation des responsabilités municipales soit modifié de la façon suivante :

Volets ou champs d'activité	Responsable	Adjoint (e)
Administration, ressources humaines et financières	Marie-Pier Villeneuve	Jocelyn Guévremont
Aménagement du territoire (urbanisme)	Anne Charlot-Mayrand	Guylaine Legault

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-04

Modification de la résolution 2025-11-24 - nomination et remplacements – Comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU que le conseil municipal a, par le biais de la résolution numéro 2025-11-24, nommé de nouveaux membres au sein du Comité consultatif en urbanisme;

ATTENDU que le conseil municipal juge opportun d'apporter certaines modifications dans la composition du comité;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par madame Marie-Pier Villeneuve

Que les deux derniers paragraphes du dispositif soient abrogés et remplacés par le libellé suivant :

« Que le conseil municipal mandate la conseillère, madame Guylaine Legault, au siège numéro 9 du Comité consultatif en urbanisme;

Que le conseiller Jocelyn Guévremont soit désigné à titre de substitut en l'absence d'un membre du conseil nommé sur ce comité ».

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 20 janvier 2026

La greffière dépose le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 20 janvier 2026.

2026-02-05

Demande de permis PIIA - 1061, rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *Gestion Jujo inc.*;

ATTENDU que le projet vise à faire approuver, au 1061, rue Notre-Dame, des travaux de remplacement de fenêtres et de portes, tel qu'illustré aux plans déposés;

ATTENDU que le bâtiment fait partie de l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC de D'Autray et détient une valeur patrimoniale forte;

ATTENDU que les plans de construction respectent les objectifs et critères du règlement de PIIA;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme, sous condition;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal approuve les plans du projet tels que présentés au 1061, rue Notre-Dame, conditionnellement à ce que l'ensemble des fenêtres à remplacer soit identique au modèle proposé et que les portes à remplacer respectent le modèle d'origine.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-06

Demande de dérogation mineure - 25, rue des Charpentiers

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par l'entreprise *Location EFP*;

ATTENDU que la demande a pour but d'installer, au 25, rue des Charpentiers, deux enseignes utilitaires ayant chacune une superficie de 2,23 m² alors que la superficie maximale permise pour une enseigne utilitaire est de 1 m², ce qui déroge à l'article 9.2.8 du *Règlement de zonage RRU2-2012*;

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande;

ATTENDU que, suite à l'invitation de monsieur le maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure relative au 25, rue des Charpentiers, présentée par l'entreprise *Location EFP*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-07

Demande de permis PIIA - 94, rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par monsieur Jean-François Pigeon;

ATTENDU que le projet vise la transformation du bâtiment agricole au 94, rue Notre-Dame, en habitation unifamiliale, tel qu'illustré aux plans déposés;

ATTENDU qu'en comparaison aux résidences avoisinantes, l'aspect minimaliste du projet de transformation est grandement atténué en raison du fait que le bâtiment est très en retrait et peu visible de la rue Notre-Dame ;

ATTENDU que les modifications proposées donnent un cachet résidentiel au bâtiment;

ATTENDU que le projet respecte les objectifs et critères du règlement de PIIA;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme, sous condition;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal approuve les plans du projet produits par *Conception JVD*, datés du 19 septembre 2025, relatifs au 94, rue Notre-Dame, conditionnellement à ce qu'au moins trois arbres soient plantés en cour avant, préalablement à l'utilisation du bâtiment à des fins résidentielles.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-08

Demande de dérogation mineure - 40, rue de la Plage

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par *Gestion Jérémy Leblanc* et 9142-6536 *Québec inc.*;

ATTENDU que la demande a pour but de diviser, pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée, le terrain du 40, rue de la Plage en deux lots qui présentent les dimensions suivantes : une largeur de 15,24 m au lieu de 18 m, une profondeur de 25,91 m au lieu de 28 m et une superficie de 394,8 m² au lieu de 520 m², ce qui déroge à l'article 4.2.3 du *Règlement de lotissement RRU3-2012*;

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande;

ATTENDU que, suite à l'invitation de monsieur le maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure relative au 40, rue de la Plage, présentée par *Gestion Jérémy Leblanc* et 9142-6536 Québec inc.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-09

Renouvellement et nomination des membres du Comité consultatif en urbanisme

ATTENDU que des postes, au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), sont venus à échéance au 31 décembre 2025;

ATTENDU qu'un appel de candidatures a eu lieu du 13 au 21 janvier 2026 pour recruter de nouveaux membres au sein du CCU;

ATTENDU qu'après analyse, le comité de sélection recommande de renouveler le mandat de certains membres qui ont manifesté leur intérêt de poursuivre et de nommer un nouveau membre au sein du CCU;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal renouvelle le mandat des personnes suivantes pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme, aux postes énumérés ci-dessous :

SIÈGE	NOMINATION	FIN MANDAT
Numéro 3	Monsieur Yves Jalettes	31 décembre 2027
Numéro 5	Monsieur Danny Murphy	31 décembre 2027

Que le conseil municipal nomme la personne suivante pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme au poste énuméré ci-dessous :

SIÈGE	MEMBRE	FIN MANDAT
Numéro 7	Madame Mélissa Nadeau	31 décembre 2027

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-10

Avis de motion - règlement 110-16-2026

Je, Anne Charlot-Mayrand, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 110-2008.

2026-02-11

Adoption du premier projet de règlement 110-16-2026

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal adopte le premier projet de règlement numéro 110-16-2026 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 110-2008*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-12

Avis de motion - règlement RRU2-71-2026

Je, Anne Charlot-Mayrand, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 afin de hausser, dans la zone R-189, le nombre de logements d'une habitation multifamiliale.

2026-02-13

Adoption du projet de règlement RRU2-71-2026

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal adopte le projet de règlement numéro RRU2-71-2026 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 afin de hausser, dans la zone R-189, le nombre de logements d'une habitation multifamiliale*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Dépôt du certificat d'absence de demande référendaire - règlement RRU2-70-2025

La greffière dépose un certificat relatif à l'absence de demandes valides de participation à un référendum concernant le second projet de règlement numéro RRU2-70-2025 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 aux fins d'autoriser les parcs et espaces verts dans les zones A-125, A-133 et A-134*.

2026-02-14

Adoption du règlement RRU2-70-2025

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro RRU2-70-2025 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 aux fins d'autoriser les parcs et espaces verts dans les zones A-125, A-133 et A-134*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-15

Mise en oeuvre - Schéma de couverture de risques en incendie 2024-2034 - MRC de D'Autray

ATTENDU que le conseil de la MRC de D'Autray a adopté le projet de schéma de couverture de risques en incendie 2024-2034;

ATTENDU que le schéma de couverture de risques 2024-2034 prévoit un plan de mise en oeuvre dont quelques actions relèvent de l'autorité de la Ville de Lavaltrie notamment celles prévoyant un mécanisme de contrôle et d'entretien du réseau d'aqueduc et des points d'eau;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par madame Marie-Pier Villeneuve

Que par la présente résolution, le conseil municipal confirme que la Ville de Lavaltrie prend en considération les actions prévues aux paragraphes 8 et 9 de l'article 13 du schéma de couverture de risques en incendie 2024-2034 de la MRC de D'Autray et rencontre ses obligations;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de D'Autray.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-16

Journée nationale de promotion de la santé mentale positive

ATTENDU que le *Mouvement Santé mentale Québec* invite les municipalités à proclamer la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* (JNPSMP), qui se tient annuellement le 13 mars;

ATTENDU que le 13 mars 2026 marque également le lancement de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale du *Mouvement Santé mentale Québec*;

ATTENDU que la promotion de la santé mentale positive s'inscrit dans les orientations et le plan d'action de la *Politique de développement social* adoptée par la Ville de Lavaltrie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nadia Charles
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal proclame le 13 mars 2026 comme *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* (JNPSMP) sur le territoire de la Ville de Lavaltrie;

Que la Ville adhère à la campagne annuelle 2026 du *Mouvement Santé mentale Québec* et en assure la promotion auprès de la population par ses moyens de communication habituels.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-17

Autorisation de signature - ententes avec le Centre de services scolaire des Samares - activités parascolaires

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par madame Nadia Charles

Que le conseil municipal autorise madame Nathalie Des Alliers, directrice du Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté, et madame Josée Perreault, chef de division - Loisirs, sports et développement social, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, l'entente à intervenir avec le Centre de services scolaire des Samares relativement au programme d'activités parascolaires.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-18

Autorisation de signature - entente tripartite avec le Centre de services scolaire des Samares et la Coop de solidarité du Café culturel de la Chasse-galerie - utilisation d'espaces de stationnement

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par madame Nadia Charles

Que le conseil municipal autorise madame Nathalie Des Alliers, directrice du Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté et madame Josée Perreault, chef de division - Loisirs, sports et développement social, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, l'entente tripartite à intervenir avec le Centre de services scolaire des Samares et la Coop de solidarité du Café culturel de la Chasse-galerie relativement à l'utilisation d'espaces de stationnement situé au 1355, rue Notre-Dame.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-19

Renouvellement de contrat - collecte porte-à-porte et transport des matières organiques putrescibles

ATTENDU que la MRC de D’Autray a procédé, en date du 9 novembre 2022, à l’ouverture des soumissions relatives à la collecte porte-à-porte et le transport des matières organiques putrescibles;

ATTENDU que monsieur Guy Fradette de la MRC de D'Autray a alors confirmé la conformité de la plus basse soumission présentée pour le territoire lavaltois, soit celle de la firme *EBI Environnement inc.*;

ATTENDU que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a, à la suite de la recommandation de monsieur Fradette, octroyé le contrat pour la collecte porte-à-porte et le transport des matières organiques putrescibles à la firme *EBI Environnement inc.* par le biais de la résolution numéro 2022-12-35;

ATTENDU que le contrat pour la collecte porte-à-porte et le transport des matières organiques putrescibles prévoit une option de renouvellement d’une période additionnelle de deux ans, soit pour 2026 et 2027;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Céline Lepage
Appuyé par madame Anne Charlot-Mayrand

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie autorise, conformément au contrat en vigueur pour la collecte porte-à-porte et le transport des matières organiques putrescibles, le renouvellement d’une période additionnelle de deux ans pour les années 2026 et 2027;

Que le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, tout document relatif à ce renouvellement;

Qu’une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de D’Autray.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l’unanimité des membres présents.

2026-02-20

Nomination et renouvellement - Comité consultatif en environnement

Il est proposé par madame Céline Lepage
Appuyé par madame Guylaine Legault

Que le conseil municipal renouvelle le mandat des personnes suivantes pour siéger au Comité consultatif en environnement, aux postes énumérés ci-dessous :

SIÈGE	MEMBRE	FIN MANDAT
Numéro 2	Monsieur François Thivierge	31 décembre 2027
Numéro 4	Monsieur François Lépine	31 décembre 2027
Numéro 6	Madame Karine Saucier	31 décembre 2027
Numéro 8	Madame Anne Charlot-Mayrand	31 décembre 2029

Que le conseil municipal nomme les personnes suivantes pour siéger au Comité consultatif en environnement, aux postes ci-dessous :

SIÈGE	NOMINATION	MANDAT
Numéro 1	Monsieur Michael Friesen	au 31 décembre 2026
Numéro 10	Monsieur William Côté	au 31 décembre 2027

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Dépôt - Embauche et démission par délégation de pouvoir du directeur général

La greffière soumet pour information et selon le règlement de délégation de pouvoir 224–1–2020, le rapport d'embauches et de démissions soumis, par délégation de pouvoir, du directeur général.

2026-02-21

Ratification - fin de la période de probation et du lien d'emploi - employé 70015

ATTENDU le contrat de travail de l'employé 70015;

ATTENDU qu'il est requis de procéder à la fin de la période de probation de l'employé 70015 et de mettre fin au lien d'emploi;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal ratifie la fin de la période de probation ainsi que la fin du lien d'emploi de l'employé 70015, en date du 20 janvier 2026.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-22

Autorisation de signature - convention collective

ATTENDU que, dans le cadre des négociations pour le renouvellement de la convention collective, le comité de négociation en est venu à une entente de principe avec la partie syndicale;

ATTENDU que l'entente de principe ainsi conclue fixe les conditions de travail des employés syndiqués pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030;

ATTENDU que l'entente de principe ainsi conclue est conforme au mandat confié au comité de négociation par le conseil municipal;

ATTENDU que cette entente de principe a été acceptée en assemblée générale par les employés syndiqués;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par madame Guylaine Legault

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

Que le conseil municipal autorise le maire, monsieur Christian Goulet, ainsi que la conseillère et responsable de l'administration, des ressources humaines et financières, madame Marie-Pier Villeneuve, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, la convention collective liant la Ville de Lavaltrie et ses employés syndiqués;

Que le conseil municipal autorise également le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, la directrice générale adjointe, madame Karine Brousseau, et la chef de division - Ressources humaines, madame Marie-Andrée Leclerc, à convenir et à signer les lettres d'entente qui seront entendues entre la partie syndicale et la partie patronale durant la période couverte par cette convention collective;

Que la période couverte par cette convention collective soit du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-23

Adoption du règlement 367-2026

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par madame Guylaine Legault

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro 367-2026 intitulé : *Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Lavaltrie*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-24

Autorisation - séance de médiation - dossier juridique opposant la Ville de Lavaltrie à BLR Excavation

ATTENDU le litige qui oppose *BLR Excavation* à la Ville de Lavaltrie;

ATTENDU que les parties ont convenu de participer à des pourparlers dans le cadre d'une séance de médiation afin de trouver une entente pour le règlement de ce litige;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la Ville de conclure une entente avec le demandeur pour régler ce dossier et éviter les présences en Cour dans ce dossier;

ATTENDU que la Ville a reçu une convention de services de médiation de *Normand D'amour avocat inc.* pour présider la médiation et que les honoraires du médiateur seront facturés au taux horaire de 475 \$ plus taxes applicables, à être partagés entre les parties;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal mandate le cabinet *Bélanger Sauvé* pour représenter la Ville de Lavaltrie dans ce dossier;

Que le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, soit autorisé à prendre part, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, aux pourparlers dans le cadre d'une séance de médiation concernant le dossier juridique opposant *BLR Excavation* et la Ville de Lavaltrie et à signer, le cas échéant, une entente finale de règlement.

Que le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, soit autorisé à signer la convention de services de médiation de *Normand D'amour avocat inc.* afin que Me Normand D'Amour puisse présider la médiation.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-25

Autorisation - lancement d'appels d'offres publics ou d'avis d'intention aux fins de solliciter le marché

ATTENDU les besoins de la Ville de Lavaltrie pour l'acquisition de biens, de services et de travaux, il y a lieu d'autoriser le lancement d'appels d'offres publics ou d'avis d'intention aux fins de solliciter le marché;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal autorise l'administration de la Ville à lancer des appels d'offres publics ou des avis d'intention pour solliciter le marché afin de répondre aux besoins de la Ville de Lavaltrie pour :

- Marquage de rues;
- Réfection de pavage rang Saint-François;
- Travaux de pavage de différentes rues;
- Traitement de surface – cour du garage municipal et écocentre
- Travaux de réfection du plafond de la caserne (50, rue Turnbull)
- Travaux de construction d'une conduite d'égout pluvial – parc industriel;
- Travaux de construction d'une conduite d'égout pluvial – terrasse Lavalard;
- Réaménagement de la montée Guy-Mousseau – phase 2;
- Achat et installation de compteurs d'eau;
- Services professionnels et travaux de construction d'une salle communautaire;
- Travaux de prolongement de l'aqueduc le long de la route 131;
- Remplacement de génératrices pour différents bâtiments;
- Remplacement et installation de systèmes de climatisation pour différents bâtiments.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-26

Autorisation de participation - Caucus des municipalités locales de l'Union des municipalités du Québec

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal autorise monsieur le maire, Christian Goulet, à participer aux réunions du Caucus des municipalités locales de l'Union des municipalités du Québec qui se dérouleront, les 11 et 12 février prochains, à l'Auberge Godefroy de Bécancour;

Que les frais d'inscription soient assumés par la Ville et que les frais de déplacement et de repas soient remboursés, le cas échéant, sur présentation de pièces justificatives.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-27

Autorisation de participation - formation - Potentiel et défis de l'introduction de l'intelligence artificielle dans les municipalités

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal autorise madame la conseillère, Anne Charlot-Mayrand, à participer à la rediffusion du webinaire *Potentiel et défis de l'introduction de l'intelligence artificielle dans les municipalités* de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), au coût de 90 \$ plus taxes;

Que les frais d'inscription soient assumés par la Ville.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-28

Autorisation de participation - Démystifier l'intelligence artificielle

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal autorise madame la conseillère, Anne Charlot-Mayrand, à participer au webinaire *Démystifier l'intelligence artificielle* de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le 25 février 2026, au coût de 50 \$ plus taxes;

Que les frais d'inscription soient assumés par la Ville.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-29

Radiation de taxes

ATTENDU que l'opération de réforme du cadastre effectuée sur le territoire de la Ville de Lavaltrie a généré de nouveaux lots;

ATTENDU que certains lots appartiennent à des propriétaires décédés;

ATTENDU qu'il serait inapproprié pour la Ville d'investir des sommes afin de régulariser la situation puisque certains de ces lots n'ont aucune valeur;

ATTENDU que pour des raisons d'efficacité administrative, il est nécessaire de procéder à la radiation des taxes dues sur certains lots;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil autorise la radiation des taxes suivantes :

Matricule	Année	Montant
1689 24 2828	2026	51,19 \$
1986 98 5862	2026	1,92 \$
2080 98 1078	2026	105,51 \$
2182 96 5524	2025	724,71 \$
2283 32 9506	2026	77,27 \$
2283 43 8027	2026	5,12 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-02-30

Demande de soutien financier - Centre de prévention du suicide de Lanaudière

Il est proposé par madame Nadia Charles
Appuyé par madame Guylaine Legault

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie autorise le versement d'une somme de 250 \$ au *Centre de prévention du suicide de Lanaudière*, à titre de soutien financier;

Que cette somme soit imputée au poste budgétaire 02 110 00 970
- *Subventions et dons des élus*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Autorisation de dépenses et dépôt du rapport budgétaire

La trésorière dépose le rapport relatif aux autorisations des dépenses accordées par les fonctionnaires ou employés responsables d'activités budgétaires ainsi qu'un rapport budgétaire, pour la période du 1^{er} jour du calendrier du mois au dernier jour du calendrier du mois.

2026-02-31

Autorisation de paiement - comptes à payer

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal autorise le paiement des déboursés du 13 janvier au 2 février 2026 de la Ville de Lavaltrie, incluant les dépenses du fonds d'administration et les dépenses en immobilisation, le tout pour une somme de 825 443,53 \$, selon le rapport déposé par le Service de la trésorerie, en date du 30 janvier 2026, lequel est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Période de questions

Lors de la période de questions, il y a eu différentes interventions de la part des personnes présentes.

2026-02-32

Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par madame Guylaine Legault

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 19 h 47.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Christian Goulet, maire

Marie-Josée Charron, greffière

Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussigné, Christian Goulet, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 3^e jour du mois de février 2026.

Christian Goulet, maire